

UN·E AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE EN REMPLACEMENT DU 01 JUIN AU 31 JUILLET 2026

Le défi à relever ?

Au cœur d'un territoire riche en paysages variés et en patrimoine culturel, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron est un lieu où il fait bon vivre et travailler. Située entre les montagnes ardéchoises et les rives du Rhône, notre communauté offre un cadre de vie agréable, alliant nature préservée et dynamisme économique.

Avec nos 3 crèches, 2 Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants Parents, nous proposons des services pour répondre efficacement et équitablement aux besoins des familles : choix des modes de garde, accès à l'information et à des animations.

Au sein de cette organisation, rattachée à la Directrice de l'établissement de la crèche du Teil, vos missions principales seront les suivantes :

Accueil des enfants et des familles :

- Accueillir les enfants dans un souci de bienveillance et les accompagner lors des temps d'éveil, de repos, de repas et de soins
- Accueillir les familles au quotidien et les accompagner si besoin
- Proposer des temps d'activités d'éveil adaptés à l'enfant
- Pratiquer les soins d'hygiène tout en respectant l'intimité de l'enfant
- Être attentif à l'état de santé de l'enfant au quotidien
- Effectuer les transmissions aux familles

Collaboration avec l'équipe au projet de la structure d'accueil :

- Assurer le relais d'information auprès de la directrice et de l'équipe
- Contribuer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure
- Participer aux réunions d'équipe et aux Groupes d'Analyse de la Pratique

Participation aux tâches courantes dans l'établissement :

- Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel
- Aménager et sécuriser les espaces
- Mettre en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène.



Je postule !

CV + lettre de motivation à Mme la Présidente de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Ce poste est fait pour vous si :

- Vous êtes obligatoirement titulaire du diplôme d'État **Auxiliaire de puériculture**
- Vous êtes disponible immédiatement
- Vous avez de fortes capacités d'**adaptation**, et un **excellent sens relationnel**
- Vous aimez **travailler en équipe** et avez un esprit d'initiative



Vaccinations obligatoires à jour (diphtérie, tétanos, poliomyélite)



Attestation d'honorabilité obligatoire



L'environnement de travail ?

RECRUTEMENT : Poste à pourvoir **au 1er juin 2026**. Contrat renouvelable en fonction des dates de l'arrêt de l'agent remplacé.
Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent (article L332-13 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-1 loi 84-53)

LIEU : Le Teil

HORAIRES : 35 heures hebdomadaires

RÉMUNÉRATION :

- Rémunération statutaire selon le grade d'auxiliaire de puériculture
- Tickets restaurant d'une valeur de 7€, dont 4.20€ pris en charge par l'employeur

AVANTAGES :

- Forfait mobilité
- Aide au covoiturage via l'application Karos
- Politique de développement des compétences